RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

Docusign Envelope ID: 27D5F319-31F6-4735-9260-8AE79F3B119F

A'BYSS
Société civile au capital de 1 000 €
Siège social : [redacted]

Les soussignés :

Madame Margaux BUSSACHINI, demeurant [redacted]
La société LA BOUSSOLE, dont le siège est 587 D Chemin de Boussole, 38200 CHUZELLES, représentée par son cogérant, Monsieur César BUSSACHINI,

agissant en qualité de seuls associés de la société A'BYSS, société civile au capital de 1 000 €, dont le siège est [redacted]

Après avoir exposé qu'une société a été constituée entre eux aux termes d'un acte sous signature privée en date de ce jour,

Nomment en qualité de gérant de la Société pour une durée illimitée

Madame Margaux BUSSACHINI
Demeurant [redacted]
née le [redacted] à [redacted]
de nationalité [redacted]

Madame Margaux BUSSACHINI dispose, conformément aux statuts, des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société et pour la représenter à l'égard des tiers.

Madame Margaux BUSSACHINI accepte les fonctions de gérante qui viennent de lui être confiées et déclare n'exercer aucune autre fonction, ni être frappée d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

Sa rémunération sera fixée ultérieurement.

Tous pouvoirs sont accordés au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour accomplir les formalités de publicité ou de dépôt prévues par la loi.

SIGNATURE ELECTRONIQUE

(1) Les Parties sont expressément convenues de ce qu'elles pourront signer électroniquement le présent acte conformément aux dispositions des articles 1366 et suivants du Code civil français, par l'intermédiaire du prestataire de services DocuSign® qui assurera le cas échéant la sécurité et l'intégrité des copies numériques du présent acte dans les conditions prévues par les lois applicables.
(2) Les Parties s'engagent chacune en ce qui la concerne, à prendre toutes les mesures appropriées pour que la signature électronique du présent acte soit effectuée par son représentant dûment autorisé aux fins des présentes.




Docusign Envelope ID: 27D5F319-31F6-4735-9260-8AE79F3B119F

(3) Chacune des Parties reconnait et accepte que sa signature du présent acte via le processus électronique susmentionné est effectuée en toute connaissance de la technologie mise en œuvre, de ses conditions d'utilisation et des lois applicables et, en conséquence, renonce irrévocablement et inconditionnellement par les présentes à tout droit que cette Partie pourrait avoir d'engager une réclamation et/ou une action en justice, directement ou indirectement, découlant de ou liée à la fiabilité dudit processus de signature électronique et/ou à la preuve de son intention de conclure le présent acte à cet égard.

(4) Les Parties reconnaissent à cette signature électronique la même valeur que leur signature manuscrite et confèrent date certaine à la signature du présent acte au 26 juin 2025 quelle que soit la date de signature électronique de l'acte via «DocuSign® ».

Fait le 26 juin 2025
En 1 exemplaire signé électroniquement

Margaux BUSSACHINI

BUSSACHIM Margaux

SC LA BOUSSOLE
Représentée par César BUSSACHINI

Cesar BUSSACHIM